



Groupe Socialiste du Sénat

## **LE GROUPE SOCIALISTE COMMUNIQUE**

### **Projet de loi de finances pour 2011 :**

**Non au traitement de faveur de l'enseignement privé !  
Oui à une meilleure formation des enseignants  
pour mieux lutter contre les inégalités scolaires !**

**Le Groupe socialiste du Sénat considère qu'il est inacceptable de réduire encore, dans le projet de loi de finances pour 2011, les moyens de l'enseignement public, pour financer plus de postes dans l'enseignement privé, et à l'heure où la dernière enquête PISA pointe une aggravation des inégalités dans le système scolaire français.**

Selon le principe de parité public / privé, l'enseignement privé aurait dû perdre 3200 emplois dans le projet de loi de finances pour 2011. Le gouvernement avait déjà restreint ces suppressions à 1633 postes. Encore trop pour les Sénateurs UMP qui s'inquiètent des fermetures de classes dans l'enseignement privé, mais absolument pas dans le public ! D'où, l'adoption, par la majorité sénatoriale, d'un amendement abondant de 4 million € les crédits d'emplois de l'enseignement privé.

Rappelons que l'enseignement public ne sélectionne pas ses élèves : au titre de sa mission de service public, il se doit d'accueillir tous les élèves. Pourtant, la concentration des difficultés scolaires au sein de certains établissements due à la ségrégation sociale et scolaire -largement renforcée ces dernières années par la politique éducative gouvernementale- pèse sur la progression des élèves les plus en difficultés.

**C'est pourquoi, les Sénateurs socialistes considèrent que l'effort en matière éducative doit porter, en premier lieu, et massivement, dans les secteurs de l'éducation prioritaire laissés à l'abandon par ce gouvernement. L'accent doit être mis sur le développement d'actions pédagogiques efficaces et adaptées aux différents besoins des élèves.**

**C'est bien pour développer ces pédagogies différenciées par des enseignants ayant reçu une formation réellement professionnalisante, que les Sénateurs socialistes proposeront, en commission mixte paritaire, d'affecter les 4 millions € supplémentaires donnés par la majorité sénatoriale au privé, à la formation des professeurs de l'enseignement public des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés.**